



Remboursement de l'assurance obligatoire

Par **masterpopeye_old**, le **26/11/2007** à **14:24**

Bonjour,

Mon pret immobilier s'acheve en fevrier 2008, et j'ai entendu dire que je pouvais me faire rembourser partiellement les assurances obligatoires (chômage, maladie, décé etc...)
J'aimerais donc connaitre les démarches à suivre.

Merci par avance de vos réponses.

Masterpopeye